Demande de versement direct allocation de logement

cerfa 11362*03

Art. L 542.1 et L 835.2 du code de la Sécurité sociale

A remplir par le propriétaire-bailleur, le gestionnaire de l'établissement ou le prêteur.

L'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur, au gestionnaire ou à l'organisme de prêt, s'il le demande. Dans ce cas, elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance ou des remboursements de prêt. Pour cela, le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur doit compléter cette demande.

⚠ *En location, cette demande n'est possible que si le logement répond aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002)*

■ **Le propriétaire-bailleur, le gestionnaire ou le prêteur** : je soussigné(e)
(ou le mandataire éventuellement)
Nom ou raison sociale _____ Prénom _____
(Joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne)
Adresse _____

_____

Code postal _____ Commune _____

demande que tous les paiements d'allocation de logement dus à l'allocataire désigné ci-dessous me soient versés directement.

■ **L'allocataire** :
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

_____

Code postal _____ Commune _____

Je m'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les 3 mois suivant son apparition et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné ou la rupture du contrat de prêt.
Je prends connaissance, qu'à défaut, je devrai rembourser à la Caisse, l'allocation de logement versée indûment.

A _____ Le __ __ __ __ __ __ __ __

Signature - cachet
(du propriétaire ou du bailleur, du gestionnaire de l'établissement ou du prêteur)

S 7154 d

Emplacement réservé à la Caf
W 5002502 Y Demande du 07/02/2012
VERDIR N° allocataire : ☐☐☐☐☐☐☐